

Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées

Association Loi de 1901 - J.O. du 11.01.89 - Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 18.12.2008

SIRET : 379 155 070 00046 - Code APE : 8810 C - E-mail : A.P.A.T.P.H.07.siege@orange.fr

Pôle administratif : 310, chemin des Roquelles - 07170 LAVILLEDIEU - ☎ 04.75.94.74.63

✉ 485 chemin de Giraudens - 07170 LAVILLEDIEU - ☎ 04.75.94.25.94

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 21 avril 2017 - LAVILLEDIEU COMPTE RENDU - EXERCICE 2016

1. RAPPORT MORAL - Page 3

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016 dont rapports d'activités des établissements et services - Page 8

3. PRÉSENTATION DES COMPTES 2016 et AFFECTATION DES RÉSULTATS - Page 23

4. BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 - Page 25

5. ACTUALITÉS - PERSPECTIVES 2017. Dossiers en cours ou récents - Page 26

6. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS - Page 27

ANNEXES :

Rapports d'activités :

- I. Service d'Education et de Soins spécialisés à domicile de Privas - Page 31
- II. Groupe d'Entraide mutuelle de Privas - Page 46
- III. IMPACT-H - Page 56
- IV. Maîtrise d'ouvrage - Cahier séparé

Délibérations :

- V. Du 12.05.16 : P.L.A.I. - Caisse des Dépôts - 800 K€ - Programme de Vanosc
Du 05.01.17 : Cession des locaux et du terrain d'assiette de St Julien en St Alban
Du 09.02.17 : Opération habitat adapté - GUILHERAND-GRANGES (Ardèche)
Du 09.03.17 : Résiliation du bail emphytéotique et acquisition des parcelles AS 99 et AS 394 à PRIVAS
Division du terrain de St Julien en St Alban (Ardèche)
Du 06.04.17 : Echange de terrains entre la commune de St Julien en St Alban et l'A.P.A.T.P.H.
Bilans provisoires 2016 - Trésorerie au 31.12.2016 - Budget prévisionnel 2017

Page 59



A.P.A.T.P.H.

l'engagement au service des personnes handicapées



Programme de VANOSC / en cours

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 avril 2017 valant rapport d'activités

Accueil par M. Gérard SAUCLES, Maire de Lavilledieu

Intervention de Jean-Pierre CHARTON, président de séance

L'assemblée générale a été régulièrement convoquée par le président, Monsieur Jean-Pierre CHARTON, dans les modalités et délais prescrits par les statuts (convocations adressées par voie postale ou courriels le 15 mars 2017). Les documents réglementaires ont été mis à la disposition des adhérents au pôle administratif de l'association à compter du 20 mars 2017.

✿ Il remercie l'assistance et salue la présence de :

M. Aurélien CHAUVEAU, représentant M. Jean-François BOUSQUET, commissaire aux comptes au Cabinet IN EXTENSO, en charge du rapport d'audit annuel qui sera présenté au cours de cette assemblée générale

M. Fabien DAMIRON, expert-comptable, et M. Grégory JEANSEL, représentant le cabinet d'expert-comptable (KPMG Entreprises) qui présenteront les comptes.

De nombreux maires (présents ou représentés) : communes de Coucouron, Darbres, Lachapelle sous Aubenas, Lavilledieu, Lussas, Privas, Sagnes et Goudoulet, St Didier sous Aubenas, St Germain, St Jean le Centenier, St Maurice d'Ibie, Thueyts, Vanosc, Villeneuve-de-Berg.

✿ Se sont excusés :

M. Alain TRIOLLE, préfet

Mme Elodie SCHES, sous-préfète de Largentière

M. Daniel BOUSSIT, directeur de l'unité territoriale de la D.I.R.E.C.C.T.E. Ardèche

Mme Catherine PALLIES MARECHAL, déléguée territoriale de l'A.R.S.

M. Didier PASQUIET, directeur départemental de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations

M. Mathieu DARNAUD, sénateur-maire de Guilherand-Granges, conseiller régional

M. Jacques GENEST, sénateur-maire, de Coucouron

Mme Sabine BUIS, députée

M. Jean-Claude FLORY, maire de Vals les Bains, conseiller régional

Mme Martine FINIELS, vice-présidente du conseil départemental, représentée par Mme Sylvie DUBOIS

M. Jean-Pierre CONSTANT, maire d'Aubenas, conseiller départemental

M. Michel VALLA, maire de Privas, représenté par Mme Fatima SOUADIA, adjointe aux affaires sociales

M. Laurent POURCHAIRE, chargé d'affaires à la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche

M. Jean-François BOUSQUET, commissaire aux comptes

M. Guy VENTURINI, vice-président

- ✚ Rappel du déroulement de la réunion, préparée par le conseil d'administration le 06 avril 2017.

L'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte.

Ordre du jour

- **ACCUEIL - INTERVENTIONS - RAPPORT MORAL ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES** par le président.
- **RAPPORTS D'ACTIVITÉS** par chaque directeur et représentant de commissions (Pôle travail, pôle social, pôle logement, IMPACT-H, S.E.S.S.A.D., Groupe d'Entraide Mutuelle, animation,)
- **DOSSIERS EN COURS, notamment :**
 - ✓ Propositions soumises à l'A.G. par le conseil d'administration. (Délibérations)
 - ✓ Projets et dossiers 2017
- **BILAN FINANCIER**, par le trésorier et le responsable de la commission des finances. Interventions de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes.
- **BUDGET PRÉVISIONNEL 2017**
- **DÉBATS, RÉPONSES AUX QUESTIONS.**
- **RENOUVELLEMENT** du conseil d'administration.
- **DIVERS.**

Monsieur Maurice GAUTHIER est élu secrétaire de séance.

1. RAPPORT MORAL *(Jean-Pierre CHARTON)*

Je ne saurais commencer cette assemblée générale sans avoir une pensée, que je vous demande de partager, pour Emmanuelle NUBOIS, ouvrière de l'E.S.A.T. de Lavilledieu, et Corinne DIVRY, responsable du pôle administratif et financier, toutes deux décédées en mai 2016.

Préambule :

Tout a été mis en œuvre afin que des salariés de l'association puissent participer aux côtés des adhérents. Ainsi, chaque établissement ou service est représenté. Si la valeur des symboles n'est pas universelle, cette présence marque la complémentarité entre tous les acteurs du développement et du mouvement de l'A.P.A.T.P.H. dont nous faisons, ensemble, la force.

« Je suis une nouvelle fois devant vous aujourd'hui pour vous présenter le rapport de l'activité de notre association au cours de l'année 2016. La présente assemblée générale est depuis longtemps « un espace, un temps, de restitution » de la vie interne, une contrepartie au soutien et à l'intérêt que vous portez à l'association. Il s'agit de revisiter l'année 2016, près de quatre mois après son terme. Ce recul est nécessaire d'abord sur le plan pratique et matériel (notamment pour arrêter les comptes), mais aussi pour permettre un regard distancié sur les événements. On ne pourra cependant pas éviter de faire référence à l'histoire de l'association, à son actualité, ou encore aux perspectives pour éclairer les exposés.

C'est l'occasion d'échanger, de proposer, de décider, mais aussi de partager notre engagement et de rappeler nos valeurs. Celles-ci sont à rapprocher de notre affiliation à la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs (F.E.H.A.P.) qui garantit

une gestion saine et désintéressée, la place de l'utilisateur au cœur des dispositifs, le développement de valeurs humanistes.

L'exercice auquel doivent se livrer les intervenants de cette rencontre n'est pas facile : informer le plus complètement possible, dans un temps limité, sans lasser l'auditoire n'est pas gagné. Chacun des intervenants va cependant s'y employer et réserver un temps pour les réponses aux questions.

A l'écoute de ces rapports d'activité, vous pourrez mieux appréhender l'implantation de notre association et ses champs d'intervention.

Soyez remerciés, vous qui tenez à participer à la vie de l'association. »

La vie de l'association et de ses établissements

➤ Éléments de contexte : sur la base de l'année 2016

L'A.P.A.T.P.H. a été créée en 1988 - L'entreprise adaptée fonctionne depuis novembre 1990 et l'Établissement d'Aide par le Travail depuis mars 1993.

Nombre d'adhérents: **357** (371 en 2015) membres actifs - **6** membres fondateurs - **5** membres d'honneur.

Adhérents répartis ainsi : **326** (342 en 2015) sur 50 (57 en 2015) communes ardéchoises et 31 (29 en 2015) sur 16 (15 en 2015) communes hors département.

Nombre de membres actifs à jour de leurs cotisations à la date de la présente assemblée générale : **343**. Chacun reçoit, depuis 2016, la nouvelle carte de format « carte de crédit » sur laquelle un timbre annuel est dorénavant apposé.

Mention est rappelée que le nombre d'adhérents contribue à fonder la représentativité des associations.

Rappel sur la fiscalité en matière de versements aux associations validés par un reçu fiscal : réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

➤ Principaux repères :

1990 : Entreprise adaptée - Lavilledieu
1993 : Établissement et Service d'Aide par le Travail - Lavilledieu
2008 : Établissement et Service d'Aide par le Travail - Coucouron
2008 : Groupe d'Entraide Mutuelle - Privas
2008 : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Lavilledieu et Coucouron
2009 : Résidence accueil « Montarem... » - Coucouron
2009 : Groupe d'Entraide Mutuelle - Aubenas
2009 : Missions départementales travail social et ergothérapie
2010 : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale - Privas
2011 : Dispositif TRAJECTOIRES 07
2013 : Résidence accueil de Privas
2015 : Résidence Jean MOUNIER à Thueyts

➤ **Organigramme des salariés de l'A.P.A.T.P.H.**

ETAT DES SALARIES DE L'A.P.A.T.P.H.								
	S.A.V.S.	E.A.	E.S.A.T.	R.A	R.I	G.E.M.	TRAJ 07	Total
Encadrement								
Femmes	9	2	3	3	1	4	1	23,00
Hommes	0	3	4	1	0	0	0	8,00
E.T.P.	7,71	5,00	5,97	3,76	1,00	3,49	1	27,93
Contrats aidés	0	0	0	0	0	0	0	0,00
apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0,00
Usagers								
Femmes		0	17					17,00
Hommes		8	37					45,00
E.T.P.		7,17	42,50					49,67
Contrats aidés		8	54					62,00
Ensemble								
Femmes	9	2	20	3		4	1	39,00
Hommes	0	11	41	1		0	0	53,00
Total	9	13	61	4		4	1	92,00
E.T.P.	7,71	12,17	48,47	3,76		3,49	1,00	76,60
Contrats aidés	0	8	54	0		0	0	62,00
apprentissage	0	0	0	0		0	0	0,00

S.A.V.S. : Service d'accompagnement à la vie sociale

E.A. : Entreprise adaptée

E.S.A.T. : Etablissement et service d'aide par le travail

R.A. : Résidence accueil

R.I. : Résidence intermédiaire

G.E.M. : Groupe d'entraide mutuelle

TRAJ 07 : Trajectoires 07

⇒ Evolution par rapport à 2015 : - 0.75 ETP et nombre de salariés stable

➤ **Une organisation confortée** : après la constitution d'un pôle administratif cohérent, l'effort s'est porté sur le pôle social avec la nomination d'un chef de service. Le temps de travail de la responsable de pôle logement a été augmenté.

➤ **Des procédures renforcées :**

- Améliorer l'information des administrateurs et des adhérents par :

- ✓ la mise en œuvre du site et son actualisation
- ✓ la rédaction de comptes rendus des réunions des commissions et de conseils d'administration plus rapide et plus détaillée
- ✓ la communication des délibérations dans les délais les plus courts

- Impliquer plus systématiquement les commissions

➤ **Aide aux personnes dans les dossiers de la vie quotidienne** : des sollicitations parviennent régulièrement, souvent soutenues ou accompagnées par les élus, ce qui correspond à nos attributions. Nous nous efforçons de fournir des réponses personnalisées assorties d'un recadrage au regard des procédures en vigueur en évitant de disperser les démarches et de se substituer au droit commun. L'action des S.A.V.S. permet de réduire les interventions, notamment grâce au réseau partenarial qu'ils développent.

➤ **Le conseil d'administration** se réunit une fois par mois selon un calendrier préétabli. Cette pratique permet à la fois une réactivité désormais indispensable et une information quasi permanente des administrateurs. Je dois souligner l'engagement de chacun et notamment de ceux qui, en fonction de compétences particulières, de leur activité professionnelle actuelle ou passée, de leur implication sociale

apportent spontanément un soutien dans les démarches quotidiennes de l'association ou de ses établissements. C'est l'assurance d'une plus grande efficacité.

➤ **Représentation** en Commission départementale des Droits et de l'Autonomie, lourde charge assumée par Mme Josette PEYRARD, titulaire.

• L'A.P.A.T.P.H. siège également en tant que titulaire au sein de la Commission exécutive de la Maison départementale des Personnes handicapées, du Conseil départemental d'Insertion, de la Commission de sélection des appels à projets (ARS Rhône-Alpes et Conseil départemental) et du Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées.

L'association est représentée dans différentes commissions d'accessibilité communales ou départementales. Elle siège au sein de la commission départementale.

Enfin, elle participe au conseil de surveillance du Centre hospitalier d'Ardèche méridionale.

➤ **Remerciements aux dix-sept communes qui ont attribué une subvention :** AUBENAS - COUCOURON - DARBRES -- LAVILLEDIEU - LUSSAS - MIRABEL - PRIVAS - ROCHECOLOMBE - SAGNES ET GOUDOULET - St DIDIER sous AUBENAS - St ETIENNE DE FONTBELLON - St GERMAIN - St JEAN LE CENTENIER - St MAURICE D'IBIE - Le TEIL - THUEYTS - VILLENEUVE-DE-BERG

Rappel : les maires de ces communes sont invités à l'assemblée générale, comme ceux auprès de qui une demande de subvention a été déposée.

Les conseils municipaux de St SERNIN et LACHAPELLE SOUS AUBENAS ont choisi de ne pas soutenir l'A.P.A.T.P.H. cette année 2016 alors qu'ils le faisaient antérieurement.

➤ **Les faits marquants de l'année 2016 :**

Obtention de l'agrément d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par arrêté de M. le Préfet de l'Ardèche n° 2016-19-04-001 du 19.01.2016

Au cours de cette année, l'association a maintenu et conforté son organisation autour de trois axes essentiels : travail, social, logement.

- Poursuite du programme de LAVILLEDIEU
- Engagement du programme de VANOS
- Dépôt de la demande de permis de construire pour GUILHERAND-GRANGES : logement très social, mixité sociale, bureaux...

L'activité de l'A.P.A.T.P.H. contribue à dynamiser l'économie locale et à créer des emplois.

2016 aura aussi été jalonnée par de nombreux autres événements, notamment :

- ▶ 5 mars : soirée au théâtre de Vals en mémoire de Jean MOUNIER
- ▶ 26 mars : 10^{ème} Journée Solidarité Handicap
- ▶ 15 avril : assemblée générale
- ▶ 15 juin : journée sur l'accessibilité de la Caverne du Pont d'Arc
- ▶ 3 septembre : challenge multisports - lavilledieu
- ▶ 13 septembre : journée sur le thème du parcours de vie - Le Teil - Organisée avec l'ADAPEI et l'association BETHANIE
- ▶ 10 novembre : réunion avec le personnel
- ▶ 18 novembre : soirée « maôche » à Lussas

Les manifestations « festives », comme la Journée Solidarité Handicap, méritent d'être prises en compte car elles sont l'occasion de tisser des liens qui contribuent à l'animation du territoire dans des perspectives d'économie locale.

Des partenariats concrets, voire des conventions, sont aussi établis avec plusieurs associations ou organismes (banques, caisses de retraite ou de prévoyance, fondations, entreprises...) qui soutiennent nos réalisations sur le plan financier.

Les faits ont imposé au secteur associatif de renforcer ses liens, ses réseaux, ses partenariats. Quelle que soit la nature des regroupements, l'A.P.A.T.P.H. est prête à apporter sa contribution. Ainsi, elle participe activement aux travaux du Collectif Ardèche Handicap, désormais mieux structuré. Des rapprochements

s'opèrent également entre associations afin d'apporter des réponses cohérentes aux sollicitations de l'A.R.S. ou du département, notamment en matière d'appels à projets.

En 2016, l'A.P.A.T.P.H. a conforté son implantation sur cinq sites et autant de bassins de vie : LAVILLEDIEU, PRIVAS, COUCOURON, AUBENAS ET THUEYTS.

Je vous propose de faire le point sur chacune de ces implantations, sans entrer dans le détail du fonctionnement des établissements ou services qui sera présenté par les responsables :

A Lavilledieu, site « historique » où le siège de l'association est aujourd'hui identifié par un pôle administratif. Un E.S.A.T., une entreprise adaptée et un S.A.V.S. sont également installés sur le site des Persèdes.

Avenue Martin SAUZE, le chantier pour la création de logements sociaux / très sociaux s'achève. Idéalement située au sein d'un quartier en devenir, la résidence recevra ses premiers locataires très prochainement.

A Coucouron, la résidence accueil est aujourd'hui occupée de manière satisfaisante. La commission d'admission et de suivi s'est employée à gérer des situations très diverses pour accueillir le plus judicieusement les usagers d'une structure expérimentale, récente mais bien identifiée dans le département.

Nous attendons beaucoup, en matière d'intégration de nos usagers, du programme engagé par la Commune pour transformer le « Plot de la Laonne » en une unité cohérente comprenant en plus de notre site (E.S.A.T. - S.A.V.S. - Résidence accueil) un espace intergénérationnel avec l'extension de la maison de retraite et le pôle jeunesse. La montée en charge de la maison de retraite s'achève.

A Privas, le Groupe d'Entraide Mutuelle fonctionne dans de nouveaux locaux mis à disposition au sein de la résidence accueil. L'association d'usagers « La Chrysalide » s'implique dans la vie quotidienne et s'est bien adaptée aux nouvelles modalités de financement.

Les dix-neuf logements de la résidence accueil, ouverte en août 2013, sont aujourd'hui tous occupés.

A Aubenas, l'association d'usagers du Groupe d'Entraide Mutuelle « Albatros 07 » a choisi une nouvelle association marseillaise, basée à Marseille, et une association gestionnaire drômoise. Ceci confirme les observations rapportées dès 2012 sur la tendance de cette structure à s'isoler. Le G.E.M. d'Aubenas n'a d'ailleurs jamais été en capacité de s'ouvrir vers la résidence accueil de Coucouron, comme cela était pourtant identifié en tant que piste nécessaire à son développement.

Avec l'A.P.F., nous avons travaillé pour créer un lieu accessible. Une nouvelle fois, la mise en commun des compétences permet d'aboutir.

La perspective de création d'un G.E.M. s'éloigne en raison de la difficulté à mobiliser le financement. Malgré un avis favorable émis par Mme la déléguée territoriale de l'A.R.S., l'insuffisance de crédits n'a pas permis d'aboutir.

L'accueil familial : on peut regretter que le travail du conseil départemental sur le règlement d'aide sociale ne soit pas terminé puisque celui-ci conditionne la structuration de l'accueil familial.

En conclusion de cet inventaire qui s'étoffe chaque année un peu plus, je voudrais souligner les lignes fortes que je retiens :

- l'A.P.A.T.P.H. s'est engagée dans la création de structures innovantes et/ou expérimentales (G.E.M. - Résidences accueil - Logements intermédiaires - Accueil familial) confirmant ainsi l'esprit pionnier qui l'anime
- les élus locaux, les parlementaires, les collectivités, les partenaires institutionnels font - de plus en plus nombreux - confiance à notre association.
- la synergie des volontés, la vision à moyen terme, la détermination de ceux qui considèrent que l'action doit nécessairement succéder aux idées, les préoccupations en matière d'aménagement du territoire, d'économie locale et de développement durable guident le cheminement de l'A.P.A.T.P.H.
- l'engagement des bénévoles - administrateurs, membres et sympathisants - sans lesquels l'association ne pourrait pas fonctionner.
- la nécessité d'être toujours en situation de projet, en mouvement pourvu que celui-ci soit cohérent, constructif et partagé.

Avec les représentants du personnel (*Madame Karine GODIN et Monsieur Eirik BLACHERE*), le conseil d'administration s'emploie invariablement à entretenir un dialogue social constructif et de développement où l'intérêt général prévaut.

Avant de passer la parole aux représentants de structures, je voudrais souligner combien les associations telles l'A.P.A.T.P.H. s'inscrivent dans la vie économique :

- en créant des emplois, *non délocalisables de surcroît*
- en ayant recours aux entreprises, *le plus souvent locales*, pour les projets immobiliers
- en sous-traitant avec des donneurs d'ordre de premier rang (cf rapport de M. COTART, directeur des établissements)

mais aussi sur le plan social en agissant sur la prise en charge du vieillissement, tant des personnes valides que des personnes en situation de handicap, en recherchant des formules innovantes, de faible coût pour l'usager comme pour la société. Les réalisations de Thueyts et de Lavilledieu en sont des exemples.

Afficher ses valeurs, c'est aussi aller de l'avant, bâtir des projets, les développer

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Rapports d'activités des établissements et services - Synthèse :

**PÔLE SOCIAL - PÔLE LOGEMENT - PÔLE TRAVAIL - TRAJECTOIRES 07
PÔLE ADMINISTRATIF**
Exposés de Mme CAPEL, Mme LEJEUNE et M. COTART.

Introduction

L'année aura été consacrée à la mise en service de la résidence de Thueyts, à finaliser la construction de Lavilledieu, à la mise en chantier d'Aubenas, et à organiser la mise en œuvre du projet de Vanosc.

Au terme du cycle d'évaluations internes et externes, pour l'ESAT et les SAVS nous avons mis en place ce même processus d'amélioration du service par le déploiement d'un outil d'auto-évaluation des pratiques pour le pôle logement.

Comme l'an passé pour le dispositif Trajectoires07, l'objectif de l'année fut de maintenir le niveau qualité de l'intervention et des objectifs d'insertion. Un travail de fond pour la mobilisation des partenaires a été réalisé, et l'accent a été mis sur la recherche de ressources pour maintenir le dispositif.

Pour le secteur travail, nous sommes toujours affectés par la période économique défavorable. Nous notons toutefois le maintien de l'activité avec un redémarrage de la production de palettes sur le 4^{ème} trimestre, ainsi que la poursuite de la diversification au conditionnement avec la production d'orthèses, de mécanismes pour rideau à enrouleur, ainsi que par l'aboutissement sur de nouveaux contrats d'entretien en fin d'année.

1. PÔLE SOCIAL

Le pôle social de l'A.P.A.T.P.H. est relativement récent. Il date de 2013 avec la création du poste de cadre responsable du pôle social, suite à la volonté de la direction et de l'association de s'inscrire dans une dynamique de développement.

Ce pôle représente en chiffres :

↳ en 2016, c'est 152 usagers accueillis/accompagnés

↳ des professionnels :

- 5 travailleurs sociaux (3 CESF, 2 ES)
- 3 hôtes (1 AMP, 2 ME)
- 6 moniteurs d'atelier
- 1 chef de service

↳ des services ou établissements :

- 2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale : SAVS Privas et SAVS Lavilledieu/Coucouron
- 2 résidences accueil : RA Privas et RA Coucouron
- Volet social des ESAT de Lavilledieu et antenne de Coucouron

Dans son fonctionnement, le Pôle social nécessite une forte transversalité interservices afin d'assurer la coordination permanente nécessaire au bon fonctionnement global et à la cohérence d'ensemble. L'éclatement des sites sur le territoire fait émerger un besoin de déploiement de politiques cohérentes et d'harmonisation des pratiques dans les différentes entités.

A – LES SAVS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), conformément au décret n°2005-223 du 11 mars 2005, a « **pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels, et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité** ».

Les actions du service reposent sur le développement de l'autonomie dans une notion d'apprentissage, de plaisir et de partage. L'idée étant que l'autonomie n'est pas un don que l'on a ou que l'on a eu, mais une capacité qui s'acquiert en s'enracinant sur des compétences déjà acquises que l'on peut développer et partager avec d'autres.

L'enjeu est de redonner à la personne les moyens pour qu'elle devienne actrice de sa vie.

Cette approche, si elle place la personne au centre de son histoire, de son devenir, lui rappelle également ses droits et ses obligations.

La prise en charge en SAVS nécessite une orientation de la MDPH. Cette dernière est délivrée suite à la commission CDAPH. Les orientations et leur durée sont décidées après un avis technique basé sur des renseignements sociaux et médicaux.

Le SAVS est financé par le biais de l'aide sociale départementale. Le dossier d'aide sociale doit être transmis au conseil départemental du domicile de secours complet dans les trois mois qui suivent l'admission en SAVS. Depuis 2015, une nouvelle procédure est en essai. Elle permet de disposer d'un délai plus long pour réunir les pièces du dossier de demande d'aide sociale.

Le SAVS A.P.A.T.P.H. est le plus important, en nombre de places, du département, il en dispose de 60. Elles sont réparties comme suit :

- **32 places SAVS Privas** : 9 places sur le bassin privadois, 12 places sur le dispositif Trajectoires et 11 places sur la résidence accueil,
- **25 places SAVS Lavilledieu / Coucouron**,
- **3 places Groupement 07** (sur le site de Coucouron).

Le cloisonnement (le fléchage) des places, notamment sur Privas, en fonction de la nature de l'accompagnement peut être parfois contraignant, en termes de gestion. Certains usagers du bassin peuvent rester en liste d'attente pour cause de manque de places alors qu'il reste une place vacante sur un autre de nos SAVS.

Aussi, il faut préciser que les SAVS Trajectoires et résidence accueil sont contraints aux procédures d'admission des dispositifs auxquels ils sont rattachés. Ces deux dispositifs sont soumis respectivement à un Comité Technique ou une Commission d'admission qui se réunissent uniquement sur un rythme trimestriel. Par conséquent, en absence de noms sur liste d'attente, lorsqu'une place se libère sur le SAVS, elle reste vacante jusqu'à la prochaine commission.

Sur l'année 2016, les SAVS ont réalisé une bonne gestion des services puisque **le taux d'occupation est de 98,40%**.

SAVS Privas : 95,20% - SAVS Lavilledieu / Coucouron : 100% - SAVS Groupement : 100 %

LES PRIORITES POUR L'ANNEE A VENIR

- Informatisation du dossier de l'usager en vue d'améliorer la coordination entre les services, d'améliorer la notion de parcours en plaçant l'usager au centre du dispositif et le recueil des statistiques.
- Une forte remobilisation de la démarche qualité (création projet de service, réévaluation des outils en cours et des procédures...) en vue de la prochaine évaluation interne.
- Améliorer la formation des professionnels
- Maintenir les séances d'analyse de la pratique professionnelle
- Continuer à développer le réseau partenarial en mettant l'accent sur le secteur du plateau ardéchois
- Sur Privas, remettre une priorité sur les actions et sorties collectives qui sont des temps informels permettant de travailler le lien avec la personne et de renforcer les axes d'accompagnement révélés en entretien individuel.

B - LES RESIDENCES ACCUEIL DE COUCOURON ET PRIVAS

RAPPEL DU CADRE DE LA MISSION

La résidence accueil, comme la pension de famille, est une modalité de résidence sociale, clairement inscrite dans le logement social et relevant du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH). Elle s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée, et offre un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Ce dispositif tente de s'adapter aux besoins d'un public spécifique, personne en situation d'exclusion lourde, fragilisée et handicapée par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour permettre une vie semi-collective, jusqu'alors accueillie en maison relais ou autres structures d'accueil.

La résidence accueil s'adresse à des personnes qui ne peuvent accéder et se maintenir durablement dans un logement ordinaire.

Grâce à un logement et l'accès à un collectif, l'objectif de la résidence accueil est de permettre aux personnes logées une « réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de retrouver tous les aspects de la citoyenneté ».

L'équipe est ainsi composée :

- le directeur représentant le gestionnaire

- le chef de service social
- la responsable logement
- 3 hôtes (2 Privas et 1 Coucouron)

Interviennent également les intervenants du SAVS rattachés aux deux structures, ainsi que les membres des commissions d'admission et de suivi qui contribuent au bon fonctionnement des missions des résidences accueil.

Les entrées et les sorties

Le nombre des entrées s'équilibre avec le nombre de sorties du fait d'une file active en attente. Cette file active reste très raisonnable et se régule facilement grâce au lien de proximité tissée avec le SIAO.

RESIDENCE ACCUEIL DE PRIVAS

On note 5 sorties (2 femmes et 3 hommes) et 5 entrées (1 femme et 4 hommes).

LES SORTIES : 2 sorties vers un logement autonome du parc privé, 1 personne est retournée en hospitalisation psychiatrique (malgré la mise en place d'un accueil progressif), 1 personne a été expulsée pour manquements répétés au règlement intérieur, 1 personne a été expulsée pour manquement grave au règlement intérieur (agression physique sur une autre résidente).

LES ENTREES : 1 personne a été orientée par l'hôpital psychiatrique Sainte-Marie de Privas, 1 personne a été orientée par l'hôpital psychiatrique de Montélimar, 1 personne a été orientée par un CHRS et 1 personne a quitté la résidence sociale de Privas pour intégrer la résidence accueil.

On constate un taux d'occupation de 95,48%.

Deux éléments sont à prendre en compte :

1. souvent après une sortie, une remise en état du logement est nécessaire. L'A.P.A.T.P.H. tient à pouvoir proposer, à chaque nouvelle personne entrante, un logement propre dans l'objectif de favoriser le bien-être et l'envie de se maintenir dans un environnement sain et agréable.
2. la règlementation des APL est prise en compte lors des entrées. Sachant que la CAF ne verse les APL que pour un mois complet, les personnes demandent donc à reporter la date d'entrée à la toute fin d'un mois.

Exemple un logement est resté 5 mois inoccupé. Une période importante a été nécessaire aux travaux pour sa remise en état.

RESIDENCE ACCUEIL DE COUCOURON

On peut noter :

LES SORTIES : 1 sortie au mois d'avril suite à un retour vers une longue hospitalisation. Après plusieurs mois au centre hospitalier Ste Marie, ce résident a finalement intégré la résidence accueil de Privas implantée à proximité des services de soins.

LES ENTREES : 1 entrée au mois d'octobre. Une personne venant d'un foyer hébergement/ESAT depuis de nombreuses années. Ce résident a intégré la résidence accueil de Coucouron après avoir réalisé un stage d'essai en ESAT. Un logement étant disponible, nous avons pu pour la première fois répondre favorablement à une demande de stage d'évaluation de l'autonomie d'une durée d'un mois en juillet. Celui-ci s'est réalisé avec l'accord du psychiatre référent R.A. Cet essai s'est avéré très positif puisqu'il s'est conclu par l'admission en RA et l'intégration en ESAT.

Le flux des entrées / sorties est extrêmement faible à la résidence accueil de Coucouron, Cela est dû généralement à la localisation géographique de la résidence accueil qui la positionne particulièrement isolée.

On constate un taux d'occupation de 95,71%.

C - LA RESIDENCE INTERMEDIAIRE de THUEYTS

Synthèse de l'animation proposée à la résidence Jean Mounier

Une animatrice intervient 8h par semaine, deux après-midi et une matinée. La matinée est plutôt consacrée à l'activation du réseau qui peut apporter un plus aux personnes, ou éventuellement à l'aide logistique pour une activité spécifique.

Un des buts de cette présence est de créer du lien entre les personnes qui, bien souvent, ne se connaissent pas.

Avant leur arrivée à la résidence Jean Mounier, certaines habitaient seules, parfois loin d'un voisinage. Leur « faire habiter le lieu » est aussi une façon d'élargir leur horizon, comme vivre dans un petit quartier de ville. Ce quartier étant très peu éloigné du cœur du village de Thueyts, une interaction avec les Athégiens est aussi souhaitée.

Ce sont des personnes âgées autonomes. Aussi, conserver cette autonomie le plus possible est important, c'est un l'objectif principal de la résidence intermédiaire.

Les onze personnes, pour lesquelles nous intervenons vivent dans trois bâtiments. Les arrivées se sont échelonnées d'octobre 2015 à novembre 2016. Peu de personnes les premiers mois.

Il y a trois appartements occupés par des gens plus jeunes qui ne sont pas concernés par les animations, mais qui existent bien pour les résidents âgés, qui croisent les enfants, sont au courant des allées et venues !..

Une feuille d'activités proposées pour le mois est mise dans les boîtes aux lettres, ou portée directement chez les personnes que nous ne voyons pas souvent. Ainsi cela permet un contact et une prise de nouvelles.

Au début, au vu du peu de locataires, durant la montée en charge du dispositif, les activités avaient un petit rythme. Ce qui n'empêchait pas qu'elles aient lieu, même seulement pour une personne : fabrication du goûter (gâteau), peinture, activités manuelles du début n'ont pas rencontré beaucoup de succès (manque de participants principalement).

Il est à noter que Thueyts est un village très dynamique, possédant déjà de nombreuses associations qui proposent des activités diversifiées et le temps manque aux personnes qui seraient intéressées par celles de la résidence. Une réunion a eu lieu pour faire connaître et proposer, au début, un atelier « Mémoire » qui a amené quelques personnes en plus « de l'extérieur » pendant deux mois.

Une intervention gratuite de **Siel Bleu** « Equilibre et gestion des chutes » sur 10 semaines a fait venir aussi des gens des villages alentour (Meyras, Montpezat...) Cette animation a débouché sur la mise en place de la « Gym adaptée » qui perdure depuis avec trois personnes extérieures à la résidence qui viennent s'ajouter aux résidents assidus, les vendredis après-midi.

Dans le registre « intervenants extérieurs » il est à noter que le partage de chants avec une intervenante, une fois par mois commence à rencontrer un vif succès. Y viennent même les personnes qui ne chantent pas (disent-elles!)

L'arrivée, petit à petit, d'une personne « moteur » a déclenché l'assiduité de pas mal de participants à pratiquement toutes les activités, poterie, jeux de société, petites sorties, projection de films...

La projection de films, le chant ainsi que la pratique de la poterie donnent l'occasion de se déplacer dans les divers salons de la résidence.

En août 2016 organisation du premier repas en commun pour l'anniversaire d'une dame, tous les résidents (moins une qui ne participe jamais et semble ne vivre « que » sa vie, choix totalement respecté) sont là, l'ambiance est au beau fixe. Certains ne s'étaient jamais rencontrés. Depuis lors, un petit groupe part manger le dimanche à la maison de retraite en face de la résidence. Il y a des échanges de livres, de coups de main, couture, courses au village, visites entre locataires...

Anniversaire ou pas, il y toujours l'occasion de se rencontrer une fois par mois autour d'un goûter commun et peu de personnes manquent à l'appel. La dernière fois la « dame qui ne vient jamais » était ravie du goûter organisé pour elle. TOUT le monde était là !

Le partage autour d'une table est toujours fédérateur, nous avons fêté Noël au restaurant

Malgré quelques critiques liées au fonctionnement du bâtiment lui-même (pannes d'eau chaude ou de chauffage trop fréquentes, à un certain moment de l'année), l'ambiance entre les résidents semble être plutôt bonne en cette fin d'année, et ils sont tous curieux de la rencontre lors de l'arrivée d'un nouveau résident.

L'équilibre de leurs relations semble plutôt stable et même si il y a quelques chipotages n'est-ce pas la vie aussi ?

PROJETS à la résidence Jean Mounier pour 2017 : il y a le désir de « mieux se rencontrer » les autres locataires (« les jeunes »). Ainsi qu'avec l'arrivée des beaux jours quelques sorties hors de la résidence. Visites culturelles et autres pique-nique...en plus des activités qui fonctionnent déjà. Le « challenge » de l'année prochaine sera d'ouvrir encore plus la résidence aux personnes qui n'y vivent pas : famille des locataires, Athogiens ou habitants des villages voisins.

2. PÔLE LOGEMENT

Le pôle logement est mis en place depuis septembre 2013 avec la création d'un poste et l'embauche d'un adjoint des services économiques.

Cette organisation des services s'inscrit dans une dynamique de développement de l'association et répond à un besoin de gérer et centraliser toute l'activité immobilière locative de l'A.P.A.T.P.H.

L'activité du pôle logement s'articule essentiellement autour du fonctionnement, de l'exploitation et du développement de l'immobilier locatif.

La priorité est donnée à la gestion des résidences sociales et intermédiaires.

Les bureaux du pôle logement sont installés au rez-de-chaussée à la résidence Intermédiaire « Jean Mounier » de Thueyts, depuis septembre 2015.

En 2016, l'A.P.A.T.P.H. s'agrandit par la construction de logements supplémentaires destinés à des personnes seules ou vivant en couple, en situation ou non de handicap, et sur plusieurs communes. Lavilledieu : 19 logements au printemps 2017, et Vanosc : 8 logements à l'horizon 2018. Ces deux projets proposeront également, des logements destinés à des familles d'accueil.

Sur la commune d'Aubenas, une maison d'accueil, proposant des bureaux et un logement privatif en totale accessibilité sera achevée au printemps 2017.

1. ETAT DES LIEUX

Commune de COUCOURON

Sur un même site, sont regroupés : l'annexe de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) le SAVS et la résidence accueil « Montarem... » .

La résidence accueil est une forme d'habitat adapté qui s'inscrit dans la perspective d'habitat durable. Elle participe, par une présence sécurisante et une animation, à l'insertion de personnes fragilisées, handicapées par des troubles psychiques.

La résidence accueil de Coucouron est une construction datant de 2008 :

- 10 logements privatifs : 6 T1 et 4 T1bis (pourvus d'une chambre indépendante). Ces logements sont proposés meublés.
- Un espace de convivialité collectif
- Des bureaux
- Une laverie
- Une maison T4 d'une superficie de 83m²

Commune de PRIVAS

La résidence accueil regroupe sur un même lieu le pôle social de l'A.P.A.T.P.H. et une résidence accueil. A l'image de la résidence de Coucouron, la résidence accueil est un dispositif de type « pension de famille » dédié aux personnes fragilisées et handicapées par des troubles psychiques, dont l'état ne permet pas ou met en péril le maintien en logement autonome.

La résidence accueil de PRIVAS est une construction datant de 2013, elle est constituée de 4 étages, l'accès est sécurisé par un interphone-visiophone :

- 19 logements privatifs ; 13 T1', 6 T1 bis (pourvus d'une chambre indépendante). Ces logements sont proposés meublés.
- Un logement de fonction
- Un espace de convivialité collectif
- Un office avec réserve
- Une laverie à chaque étage (soit 3 sur l'ensemble du bâtiment)

Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM La Chrysalide) occupe l'appartement du rez-de-chaussée de la résidence accueil (T3)

Le pôle social se compose :

- De bureaux
- D'une grande salle de réunion

Villa MONTJULIAU - PRIVAS

Villa composée de 2 appartements indépendants, actuellement loués.

- F4 de 135 m²
- T2 de 50 m²

Sur 1 000 m² de terrain clos

Commune d'AUBENAS

Villa de type T4 Chemin des Bastides abritant le GEM jusqu'au 31.12 (Groupe d'Entraide Mutuelle Albatros 07) d'Aubenas.

Commune de St JULIEN EN St ALBAN

Un bâtiment de bureaux sur deux niveaux (500 m²), qui abrite depuis décembre 2011 IMPACT- H (Association loi 1901, créée en 2011 qui accompagne vers l'insertion ou le maintien en emploi en milieu ordinaire de travail, des personnes en situation de handicap reconnues travailleurs handicapés ou bénéficiaires du RSA)

Commune de LAVILLEDIEU

Un bâtiment de type villa abritant le pôle administratif

Le bureau du SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), et une salle de réunion.

Un bâtiment réservé à l'ESAT Les Persèdes – Conditionnement

Un bâtiment réservé à l'entreprise Adaptée atelier menuiserie et jardins espaces verts

Commune de THUEYTS

Au cœur du village, la résidence intermédiaire « Jean Mounier » regroupe sur un même lieu, des logements privatifs à destination de personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et accueil familial.

- 13 logements privatifs T2
- Un logement famille d'accueil
- Des bureaux
- Une salle d'activités

2. REALISATIONS EN COURS

Commune de LAVILLEDIEU

Sur un même lieu, construction de logements intermédiaires et accueil familial.

- 17 logements privatifs ; 10 T1, 5 T2, 2 T3
- Un logement famille d'accueil
- Des bureaux
- Une salle d'activités

Commune de VANOSC

Création d'un ensemble de logements spécifiquement conçus pour un public de personnes âgées, ou en situation de handicap.

- 6 logements privatifs T2
- 2 logements famille d'accueil
- Une salle d'activités

Commune d'AUBENAS

Construction de bureaux et d'un logement.

- Bureaux/Espace communs en rez-de-chaussée
- Un logement privatif en étage accessible aux personnes à mobilité réduite

Tous les logements répondent aux normes d'accessibilité.

3) EVALUATION INTERNE

PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'AUTO-EVALUATION

Dès le début de l'année 2015, des réunions mensuelles communes aux trois sites (Privas, Coucouron et Thueyts) ont été mises en place en présence des responsables du pôle logement et du pôle social afin de

favoriser les échanges, insuffler une dynamique d'équipe, apprécier la spécificité des deux sites et faciliter la coordination.

Ces temps de réunion ont ainsi permis une appropriation progressive du travail exigé par l'auto-évaluation sur trois axes métier : accueillir, loger et accompagner.

L'EVALUATION INTERNE

☞ Plusieurs réunions de travail ont été réalisées.

Chacun des acteurs a dû travailler sur le référentiel « axe métier » et les items qui leurs étaient destinés, de façon individuelle ou en binôme pour pouvoir respecter l'échéance.

Les séances de travail en équipe se sont donc déclinées par des temps de restitution, d'échange, d'appropriation et de validation.

Après avoir répondu aux 90 questions évaluatives des trois axes métiers « Accueillir, Loger, Accompagner », il a été défini de proposer une cotation afin d'avoir la même compréhension des attentes d'une démarche qualité. Pour 2016, un important travail de formalisation a été réalisé afin de définir et préserver une posture professionnelle.

L'AXE DE METIER « LOGER » :

Le plan d'amélioration retenu pour 2016 concernant le pôle logement est, à ce jour, réalisé pour les résidences accueil et pour la résidence intermédiaire de Thueyts.

Les procédures liées au logement mises en place sont :

- Admission/attribution de logement.
- Entrée dans le logement
- Sortie du logement
- Les visites annuelles
- Les interventions dans le logement, (maintenance, entretien)
-

Chaque procédure est accompagnée de tous les documents relatifs à sa réalisation.

Une fiche d'identité de chaque structure a été réalisée, assortie à un cahier d'entretien des bâtiments retraçant les actions exécutées dans l'année et celles à venir. D'autres procédures sont en cours d'écriture, et de mise en place.

L'ensemble de ces documents est consultable, par chaque service concerné, sur Google Drive (service de stockage et de partage de fichiers en ligne).

3. PÔLE TRAVAIL

Le pôle travail est constitué de l'ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL et de l'ENTREPRISE ADAPTEE implantés à LAVILLEDIEU et COUCOURON.

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

L'ESAT de l'A.P.A.T.P.H. se présente comme suit :

Site de Lavilledieu

→ 1 atelier conditionnement : 2 moniteurs d'atelier (dont 1 a terminé sa formation CBMA en 2016)

- 1 atelier menuiserie : 1 moniteur d'atelier
- 1 atelier Jardin/Espaces verts : 2 moniteurs d'atelier

Site de Coucouron → 1 atelier conditionnement
 → 1 atelier Jardin/Espaces verts : 2 moniteurs d'atelier

Le volet social de l'ESAT, par le biais du chef de service, intervient sur les axes suivants :

- Réunions sociales et de fonctionnement
- Temps de régulation auprès des moniteurs
- Intervention auprès des usagers
- Participation au projet personnalisé individuel
- Gestion / rencontre « demande d'admission » et « demande de stage »
- Rencontres partenaires

L'année 2016 aura été consacrée à l'actualisation de tous les contrats de soutien des usagers, pour 39 places accordées.

SITE DE LAVILLEDIEU

CONDITIONNEMENT

A l'instar de 2015, nous avons eu une année en demi-teinte quant au chiffre d'affaires, nous faisons une production globale pour un total de 1.230.000 flacons produits.

Nous n'avons pas eu, cette année, l'opportunité de travailler pour un autre client que MC CORMICK. En revanche, nous avons consacré plusieurs journées à dépanner l'atelier de Coucouron dans la fabrication de bouchons à destination de BOBITECH.

MC CORMICK

Cette année encore, nous sommes en dessous des volumes prévisionnels de production commandés en début d'année par MC CORMICK, puisque nous atteignons difficilement les 1.230.000 flacons conditionnés. Cela fait deux années consécutives que la production plafonne aux alentours de ce chiffre, malgré notre engagement à positionner plus de personnel sur les postes MC CORMICK conformément à ce qui nous avait été demandé. Il y a clairement un déficit de 300.000 flacons par rapport aux engagements. La perte du marché SAINSBURY a eu une influence néfaste sur le nombre de commandes que nous a passées MC CORMICK. Pour rappel, la production SAINSBURY représentait fin 2015, 46% de notre production annuelle.

Sur la fin de l'année 2016, MC CORMICK nous a questionnés sur le coût du transport de leurs marchandises. La décision tombe à la mi-novembre, MC CORMICK nous signifiait que, à compter de janvier 2017, le transport serait pris en charge par eux-mêmes. De ce fait nous sommes obligés d'appliquer une décote sur le prix du flacon. Dans le même temps, nous avons contacté une formatrice HACCP, pour répondre précisément aux exigences du service qualité. Le coût de cette formation étant élevé, il a été convenu que ce coût soit répercuté sur le prix du flacon pour une quantité de 1.500.000 flacons. Cet accord a été entériné par les autorités de MC CORMICK, qui de ce fait, financent cette formation.

ESPACES VERTS

Le taux d'absentéisme est très faible, la motivation et l'intérêt des usagers pour l'activité espaces verts restent importants. La collaboration et l'entraide auront été remarquables durant toute la saison.

Nous avons conforté notre intervention en temps qu'appliqueur de produits phytosanitaires. La demande se réorganise ; pour une raison d'évolution réglementaire, les applications de produits

chimiques sur les végétaux seront interdites. Aussi, nous nous adaptons à de nouvelles méthodes d'intervention. Nous avons des demandes de désherbages sélectifs de plus en plus précises et encadrées.

La poursuite de la modernisation du parc de véhicules utilitaires nous permettra de maintenir une équipe supplémentaire, ce qui aura pour effet de poursuivre les interventions en clientèle de manière plus réactive, de créer des équipes plus petites, propices à plus de sérénité dans le travail.

Le volume d'activité est stable cette année, notamment grâce à la vente de prestations aux collectivités territoriales. A nouveau, cette année, la planification des chantiers a été très compliquée. Nous avons rencontré des problèmes d'organisation du carnet de commandes lié aux travaux de débroussaillage des sentiers de randonnées notamment sur la commune de Vals. La reconduction pour 2017 se fera avec diverses améliorations.

La satisfaction des clients est importante, la qualité des prestations est souvent mise en avant, la bonne ambiance des équipes participe de la qualité. Cette situation nous a permis de remporter une nouvelle fois l'appel d'offre pour ADIS qui nous portera jusqu'en 2021.

De nouveaux marchés ont été réalisés pour 2016, notamment au service de particuliers, mais aussi quelques entreprises.

Site de Coucouron

SABAROT

Cette année, l'activité a été très importante, variée et partagée entre le légume sec et le champignon. Nous avons également eu du thermo-filmage.

Légumes secs

- En thermo filmage, nous avons effectué 766 lots de six boîtes lentilles vertes Bio Tonnerre (soit 4596 boîtes) et 360 lots de 8 boîtes cartons LVP (soit 2 880 boîtes carton).
- Nous avons « cassé » 31 530 boîtes ou sachets de 500 gr et 1 kg de légumes secs. Soit 15 tonnes environ (lentilles, pois cassés, haricots rouges, haricots blancs, etc..)
- Sabarot nous a « conforté » dans l'activité valorisante qui est la confection de boîtes « centenaire » de lentilles vertes du Puy (série limitée et boîtes « petite fille »). Le travail consiste à peser 500 grammes de LVP, mettre un couvercle, scotcher, étiqueter, thermo filmer et palettiser. Nous avons confectionné 23 654 boîtes soit légèrement plus que l'an passé qui, déjà, avait été une belle année.

Champignons secs

- Nous avons confectionné plusieurs types de moulins à champignons. Ceci consistait à peser 19 grammes de granulés de champignons (cèpe, morille, sélection forestière), les mettre dans des vérines, les bouchonner, les étiqueter, les thermo filmer, et les mettre en carton. Durant l'année nous avons confectionné 5 616 moulins à champignons.
- Nous avons à nouveau eu l'activité (plus compliquée et difficile à réaliser pour les usagers) qui est de mettre en pots de 500 grammes (pots plastiques) des trompettes de la mort séchées, souder au fer à repasser un opercule et palettiser. Nous avons réalisé 359 pots.
- Nous avons eu une nouvelle et importante activité qui est de peser (30 et 40 gr) et mettre en sachets (avec soudure) différentes sortes de champignons secs (morilles, cèpes, mousserons, trompettes, mélanges forestiers, giroles). Nous avons réalisé 15 231 sachets.
- Nous avons confectionné des pots de poudre de cèpes de 100 gr (pesage et mise d'un opercule - activité salissante) : 1 479 pots réalisés.

PAGES

- En début d'année la Société PAGES a perdu le « marché » avec les magasins CARREFOUR. De ce fait, nous n'avons plus eu de coffrets à faire pour cette entreprise. Par contre, cette perte a été compensée par d'autres coffrets « PAGES BIO » et des activités annexes (collage de sticks et confection d'un coffret « tri »).
- Nous n'avons fait que 11 175 coffrets de thé et infusion CARREFOUR (soit 670 500 sachets comptés).
- L'activité principale et importante réalisée toute l'année a été l'activité « Coffrets Bio PAGES ». Durant l'année nous avons fait 12 123 coffrets cartons et bois Bio Pagès (soit 848 610 sachets comptés).
- Concernant le collage de sticks (réduction de 1 €) sur boîtes cintrées, nous avons eu une production importante. Nous avons collé 146 624 sticks.
- Nous avons également collé des sticks « code barre » sur 16 000 boîtes à plat de thé.
- Et enfin, nous avons réalisé la conception de 654 coffrets « tri bio Pagès » (garnissage de 3 boîtes d'infusion + mug – thermo filmage – double étiquetage).

Durant l'année nous avons comptabilisé UN MILLION CINQ CENT DIX NEUF MILLE CENT DIX (1 519 110) SACHETS DE THE ET INFUSION (soit 89 710 sachets de plus que l'an passé).

CHOUVIER/TRUNDE

Cette année, durant une période de 4 mois, nous avons eu une nouvelle activité pour un nouveau donneur d'ordre (CHOUVIER/TRUNDE) qui nous a fait faire des sachets de 500 grammes de Lentilles Vertes Du Puy (agriculteur Privé et Artisanal). Nous avons fait 3 589 sachets de LVP.

ESAT LES HORIZONS

Suite à nos contacts et visites régulières avec le directeur adjoint de l'ESAT mentionné ci-dessus, ce dernier nous a proposé une activité que nous avons réalisée. Il s'agissait de déconditionner des palettes de cartonnettes (VOLVIC Chancet), effectuer un tri à partir des échantillons transmis par le client, et repalettiser avec cerclage et filmage des palettes. 28 palettes de 1200 cartons ont été réalisées (soit 33 600 cartons).

BOBITECH

Cette année, nous avons eu comme nouveau donneur d'ordre l'entreprise BOBITECH située à ST JULIEN CHAPTEIL (43), à environ 1 heure (en camion) de notre ESAT. Elle est spécialisée dans la fabrication de pièces en plastique. Nous avons de bons contacts avec les dirigeants de cette entreprise qui nous donne une activité importante mentionnée ci-dessous.

Conception de carters de protection pour débroussailleuses. Ces pièces se montent sur les débroussailleuses et empêchent divers projectiles de blesser une personne ou éventuellement briser un pare-brise de voiture. Le montage s'effectue avec des rivets et une riveteuse électrique qui permettent d'assembler plusieurs pièces entre elles. Il y a ensuite une mise en cartons avec d'autres pièces. Durant l'année, nous avons procédé au montage et mise en cartons de 3 544 carters de protection.

Remplissage de sachets de visserie pour les carters de protection (mettre dans un sachet 14 pièces (vis, rondelles, boulons, etc...), les souder et les mettre dans les cartons de carters. Nous avons conçu 3 544 sachets « visserie ».

Montage d'orthèses (pour mains gauches et mains droites, de différentes tailles (assembler 4 pièces entre elles à l'aide de vis plastiques). Nous avons assemblé 2 256 orthèses.

Mise d'une pastille alimentaire sur des bouchons plastiques pour vérines de chez DUCROS (insérer la pastille dans le bouchon). Nous avons mis pratiquement 1 million de pastilles dans les bouchons (978 000).

ENTREPRISE ADAPTEE

L'Entreprise Adaptée (EA) A.P.A.T.P.H. , créée en 1990, dispose d'un agrément de 7.50 EQTP pour l'année 2016. L'agrément de l'EA est délivré par la direction régionale du travail (DIRECCTE) pour une période de trois ans (Contrat d'Objectifs Triennal). Les missions de l'EA sont de fournir un travail pérenne à des personnes en situation de handicap (psychique principalement), assurer l'équilibre économique de la structure et favoriser le maintien à l'emploi des salariés.

Pour l'année 2016, l'EA a accueilli 9 personnes physiques soit 7.43 ETP en moyenne annuelle.

Pour l'essentiel, l'entreprise adaptée est mobilisée sur les chantiers Espaces Verts, comme décrit dans le paragraphe ESAT.

4. TRAJECTOIRES 07

La spécificité du dispositif Trajectoires 07 consiste à proposer un accompagnement renforcé sur le champ professionnel, social et personnel, pour permettre aux jeunes handicapés ayant des difficultés d'apprentissages d'accéder à l'autonomie.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNE

Pour que les candidatures soient étudiées par le Comité Technique, les personnes doivent être accompagnées par un référent (Mission Locale, CAP EMPLOI, IME, Services sociaux...). Si les demandes parviennent directement du jeune ou de sa famille, en fonction de sa situation, la personne est réorientée vers l'un des partenaires.

- Personnes de 16 à 30 ans domiciliées en Ardèche
- Ayant une déficience intellectuelle légère diagnostiquée médicalement ou pressentie sur la base d'un faisceau de problématiques convergentes
- Sans handicap associé dominant (physique ou psychique)
- Rencontrant des difficultés sociales ou personnelles pour accéder à l'autonomie, nécessitant une aide autre que financière,
- Titulaire ou en instance d'une reconnaissance de travailleur handicapé en milieu ordinaire de travail
- Si ce n'est pas le cas, la personne devra s'engager à effectuer une demande de RQTH dans un délai de 12 mois à compter de son entrée dans le dispositif, (néanmoins, pour bénéficier d'un accompagnement sur le volet social, une demande d'orientation S.A.V.S devra être déposée auprès de la M.D.P.H.)
- Existence d'un « état de demande d'insertion » sociale et professionnelle en veillant à ce qu'il ne s'agisse pas seulement de la demande de la famille ou de l'entourage.

Problématiques convergentes :

Dans le cas où la déficience intellectuelle légère n'est pas médicalement reconnue, elle peut être repérée par un faisceau de problématiques convergentes. C'est-à-dire que la personne rencontre un cumul de difficultés qui laisse penser qu'elle présente une déficience intellectuelle légère.

L'accompagnement renforcé, associé à une prise en charge médicale, ou à une demande de reconnaissance de travailleur handicapé, permettra alors de le vérifier médicalement.

Le dispositif TRAJECTOIRES 07 accompagne, au 31 décembre 2016, 24 jeunes.

Pour assurer un accompagnement renforcé de qualité, lorsque le Comité Technique ne relève pas la nécessité de demander une orientation auprès du S.A.V.S, la chargée d'insertion répond également aux demandes ponctuelles pouvant relever du volet social, et évalue régulièrement avec la personne l'évolution de ses besoins. Une évaluation a lieu systématiquement tous les 6 mois, lors du bilan réalisé par l'équipe avec le bénéficiaire, s'appuyant sur l'évaluation du plan d'action formalisé dans le contrat individuel d'objectif réalisé dès l'admission du jeune sur le dispositif.

Le contrat individuel d'objectif est donc conclu entre les deux parties pour une durée de 6 mois, et est évalué à chaque période, afin de l'ajuster à la demande de la personne. Il reprend les objectifs fixés à l'initiative par le Comité Technique, ainsi que le plan d'action mis en place qui en découle. Il reprend également l'engagement du bénéficiaire et rappelle que l'entrée sur le dispositif reste une **démarche volontaire** de la personne.

5. PÔLE ADMINISTRATIF

Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 17 h 00 ainsi que le vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 15 h 15.

Le site internet : www.APATPH.fr

CONCLUSION

Lors de la dernière Assemblée Générale notre conclusion était la suivante :

- Poursuivre l'avancement de la construction de la résidence à Lavilledieu, comme à Vanosc
- Conforter le fonctionnement de la résidence intermédiaire de Thueyts
- Finaliser la construction à Aubenas
- Poursuivre la démarche de qualification et de montée en compétence des salariés de l'A.P.A.T.P.H.
- Maintenir l'activité économique et sociale du secteur travail

Cette année, tous les objectifs n'ont pas été tenus. En effet, de nombreux aléas n'ont pas permis de finaliser la construction d'Aubenas, ni d'avancer substantiellement le projet de Vanosc. En revanche, l'avancement de Lavilledieu s'est bien maintenu, depuis que l'arrivée des premiers locataires est programmée pour mai 2017.

Malgré une mise en service un peu « capricieuse » quant à la production d'eau chaude, l'ouverture de la résidence de Thueyts aura été une réussite, avec un bon taux d'occupation et une satisfaction réelle des résidents.

Nous avons tenu nos engagements, en terme de qualification et de montée en compétence des salariés, mais aussi des usagers.

Même si nous sommes en retrait sur le volet économique du secteur travail, plusieurs évolutions cette année nous laissent à penser que nous pourrions avoir une année 2017 plus productive.

(Réussite d'un appel d'offres important en Espace Verts pour 4 années, nouveaux marchés en palettes, en prestation de services, à finaliser en conditionnement).

Pour 2017 les axes de travail seront les suivants :

- Poursuivre l'avancement de la construction de la résidence à Vanosc
- Finaliser la construction à Aubenas
- Mettre en « route » la résidence de Lavilledieu
- Poursuivre la démarche de qualification et de montée en compétence des salariés de l'A.P.A.T.P.H.
- Maintenir l'activité économique et sociale du secteur travail

Comme chaque année lors de l'Assemblée Générale, c'est pour nous l'occasion de remercier l'ensemble des partenaires qui répondent, avec beaucoup de réactivité, pour faciliter le développement des services et établissements de l'A.P.A.T.P.H.

Mais aussi de remercier particulièrement l'ensemble des salariés qui, tous les jours, s'investissent pour le bon fonctionnement des services. Leur dire que c'est leur engagement au service des usagers qui donne sens à notre travail. Cette force vive, cette sagesse professionnelle est à l'égal de la beauté de nos métiers que ce soit du secteur travail, comme celui du logement ou du social.

Enfin, nous remercions en particulier les membres de l'association, les bénévoles, les administrateurs, les trésoriers, et le président pour la qualité de notre collaboration.

REMERCIEMENTS (Jean-Pierre CHARTON)

« J'adresserai en tout premier lieu mes remerciements aux bénévoles et en particulier aux administrateurs.

Le bénévole se définit comme celui qui apporte ses compétences toujours, ses bras souvent, au service d'une action d'intérêt général. Il n'attend ni n'obtient aucune contrepartie si ce n'est le sentiment, souvent diffus, d'avoir servi quelqu'un ou une cause, la plupart du temps dans la plus grande discrétion. Se poser trop de questions ne sert à rien, sinon qu'à se démotiver. Il est sans doute préférable, une fois les objectifs identifiés, de s'y consacrer avec détermination et de se donner les moyens d'y parvenir.

Je tiens également à témoigner la reconnaissance de l'A.P.A.T.P.H. à ses salariés que je qualifierais volontiers de salariés-militants. En effet, ils ont ce « petit plus » qui fait que, lorsqu'on travaille dans le secteur associatif, on donne une autre dimension, un autre sens, à son activité professionnelle. C'est-à-dire que chacun s'implique au service des usagers, sur les fondements de la solidarité qui s'affranchit du statut et des fonctions pour « travailler ensemble ». Travailler ensemble, c'est jouer la complémentarité, ce n'est pas substituer les bénévoles aux professionnels. C'est aussi jouer la confiance, même si les vicissitudes de la vie sociale entraînent çà et là des perturbations, des émois ou des turbulences.

L'engagement au service des personnes en situation de handicap, les plus fragilisées, n'est pas une vaine formule. Si chaque association a un rôle social éminent, on ne peut banaliser la responsabilité que portent celles en charge de la solidarité, notamment en matière de gestion de fonds publics. Cette responsabilité, on parle souvent de mission, implique une grande rigueur et une proximité avec les services de tutelles, les élus ou les partenaires institutionnels. Je souhaite ici remercier celles et ceux qui savent accompagner nos projets, leur développement et leur mise en œuvre.

A vous qui vous reconnaissez, j'adresse toute ma gratitude. »

Dans le domaine de l'animation, l'A.P.A.T.P.H. a poursuivi et renforcé ses liens partenariaux. La 10^{ème} Journée Solidarité Handicap a été organisée sur le site privilégié de Montfleury, en partenariat actif avec les vigneron du même nom dans le but de valoriser un espace où travail et loisirs peuvent ensemble s'exprimer et cohabiter. L'objectif est de rassembler les forces vives de l'animation afin de développer l'offre en matière de loisirs pour les villages environnants et de contribuer à rendre attractif le territoire dans des perspectives touristiques. Cette année encore, l'Union Sportive Cycliste Berg et Coiron et RECREATIVITE ont contribué à valoriser le slogan de cette manifestation « *Généreux dans l'effort, généreux dans la vie* » qui fait une place importante aux activités physiques : randonnées pédestres et cyclistes.

Avec la décision des collectivités locales d'implanter l'Office de tourisme sur le site de Montfleury, la Journée Solidarité Handicap - Rallye des Vignes a franchi une étape capitale et connaît un nouvel essor depuis 2015, avec, une nouvelle fois, une amélioration remarquable cette année. Des partenariats nouveaux se sont liés.

A Coucouron, plusieurs manifestations sont organisées à l'initiative des usagers de la résidence accueil avec la même énergie et beaucoup de succès.

VOTE : le secrétaire met aux voix le rapport moral.
Abstentions : 0 - Contre : 0 - Il est approuvé à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES COMPTES 2016 et AFFECTATION DES RÉSULTATS

Par M. Fabien DAMIRON, expert-comptable (KPMG Entreprises).

Sur proposition du conseil d'administration en date du 06 avril 2017 (Annexe V), l'assemblée générale examine les résultats définitifs et les propositions d'affectation.

Comptes du siège :

- Les comptes du siège de l'association affichent un résultat négatif de - 44 167.15 € (2015 : 134 493.85 € - 2014 : -15 970.19 € - 2013 : 142 570.35 € - 2012 : 37 010,78 € - 2011 : 78 948,93 € - 2010 : 38 436,24 € - 2009 : 92 710 € - 2008 : 90 259 €. 2007 : 27 795 €. 2006 : 13 956 €)

Proposition : affecter en report à nouveau.

L'étude des documents fait apparaître une saine gestion et une bonne tenue des comptes.

Comptes des différents établissements et propositions d'affectation :

- E.S.A.T social et production : - 38 162.23 € (2015 : - 21 216.44 € - 2014 : 4 266.25 € - 2013 : 33 364.93)
L'assemblée générale ne se prononce pas sur l'affectation du résultat pour la partie sociale soumise à gestion conventionnée. Le résultat sera incorporé au budget de l'année 2017.

Proposition pour la partie production : - 21 247.58 € - Affecter en report à nouveau

- Entreprise adaptée : 6 353.20 € (2015 : 4 798.43 € - 2014 : 3 371.70 € - 2013 : 22 866.84 €)

Proposition : affecter en report à nouveau.

- S.A.V.S. : 7 117.59 € (2015 : - 54 316.32 € - 2014 : 13 366.76 € - 2013 : - 8 974.84 €)

L'assemblée générale ne se prononce pas sur l'affectation de ce résultat soumis à gestion conventionnée. Le résultat sera incorporé au budget de l'année 2017.

- G.E.M. : 11 648.24 € - (2015 : - 31.56 € - 2014 : 12 424.57 € - 2013 : 244.99 € - 2012 : 29 277,96 € - 2011 : - 6808.79 € - 2010 : 3 261,57 € - 2009 : 11 820 € - 2008 : -3 825 €)

Proposition : affecter en report à nouveau

- Pôle logement : 208.35 € (2015 : - 54 035.94 € - 2014 : - 823.69 - 2013 : - 46 360.68 € - Résidence accueil « Montarem...» 2012 : - 18 405,67 € - 2011 : - 14 038.34 € - 2010 : 532,50 € - 2009 : - 31 314 €)

Proposition : affecter en report à nouveau

- Trajectoires 07 : - 5 097.44 € (2015 : - 10 899.47 € - 2014 : - 8 472.20 € - 2013 : - 5 154.38 € - 2012 : 14 182.02 € - 2011 : 1 020.52 €)

Proposition : affecter en report à nouveau.

Comptes annuels consolidés toutes activités confondues : Le résultat consolidé présente un déficit de 62 099.44 € - (2015 : - 1 207.45 € - 2014 : 8 163.20 € - 2013 : 138 557.21 - 2012 : 24 776,16 € - 2011 : 41 858.50 € - 2010 : 60 109 € - 2009 : 104 465 € - 2008 : 239 141 €. 2007 : 45 191 €. 2006 : 23 428 €)

Il est proposé à l'assemblée d'affecter les résultats, pour chaque structure, comme indiqué précédemment.

Situation de la **TRESORERIE** et des titres de participation au 31.12.2016 :

Ø **SIEGE : 442 808.42 €**

Compte sur livret Banque postale : 230.90
Compte sur livret Crédit Agricole : 386 188.79
Compte sur livret sociétaire Crédit Agricole : 50 138.53
Compte courant Banque postale : 2 444.89
Compte courant Caisse d'Epargne : 19 859.06
Crédit Agricole : - 16 098.38
Caisse : 44.63

Ø **E.S.A.T (social + production) : - 7 354.82 €**

Compte sur livret : 1 056.37 €
Banque : - 8411.19 €

Ø **ENTREPRISE ADAPTEE : - 31 667.44 €**

Compte sur livret : 6 858.63 €
Banque : - 38 526.07 €

Ø **S.A.V.S. : 53 786.91 €**

Compte sur livret : 17 242.19 €
Banque (Pour Privas) : 34 559.91 €
Banque (Pour Lavilledieu - Coucouron) : 1 984.81 €

Ø **G.E.M. : 30 444.82 €**

Banque : 30 444.82 €

Ø **POLE LOGEMENT : 225 722.06 €**

Compte sur livret : 112 247.98 €
Banque / Crédit agricole : 506.24 €
Banque / Caisse d'Epargne : 112 967.84 €

Ø **TRAJECTOIRES 07 : 36 771.19 €**

Banque : 36 771.19 €

Ø **TRESORERIE CONSOLIDEE : 750 511.14 €**

Comptes sur livrets : 573 963.39 €
Banque : 176 503.12 €
Caisse : 44.63 €

Ø **DIVERS**

Parts sociales Caisse d'Epargne : 11 420,00 € et parts sociales du Crédit Agricole : 5 000.04 €

Conclusion par le président de séance :

« Les sommes importantes qui ont été énoncées ne doivent pas prêter à interprétation : l'A.P.A.T.P.H., le plus souvent et en particulier pour l'E.S.A.T. et les S.A.V.S., gère des fonds, souvent publics, qui lui sont attribués afin d'assurer le fonctionnement des établissements ou services pour lesquels elle est agréée.

Le contrôle interne, la veille du conseil d'administration et les vérifications diligentées par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes permettent d'affirmer que toute erreur, toute dérive ou tout mouvement suspect seraient identifiés, signalés et rectifiés selon les modalités adaptées.

En outre, les comptes, publiés sur le site de la direction de l'information légale et administrative du Journal Officiel, sont consultables sur internet.

S'agissant des G.E.M., il est à noter que depuis 2012, la subvention de fonctionnement attribuée par l'Etat est désormais versée directement à l'association d'utilisateurs, ce qui ne manque pas de poser de nombreuses questions et de multiples difficultés. Cette remarque n'est d'ailleurs pas contredite par beaucoup d'utilisateurs et d'associations en charge du handicap psychique. L'A.P.A.T.P.H., au sein d'un tel dispositif, est certes un appui à la gestion, mais surtout un partenaire utile à l'avance de fonds. Cette subvention, qui se situe à environ 77 000 euros par G.E.M., n'a pas évolué suffisamment en 2016, alors que les charges augmentent. De plus, son versement tardif implique une avance de trésorerie importante pouvant atteindre l'équivalent de la subvention. Pourrions-nous encore longtemps maintenir ces services dont on a pourtant constaté précédemment la pertinence ? »

Rapport de M Aurélien CHAUVEAU, commissaire aux comptes (documents annexés - cahiers séparés) : celui-ci ne formule pas d'observations particulières. Il fait état d'une bonne collaboration avec le président et les services.

VOTE : le secrétaire met aux voix le rapport financier.
Abstentions : 0 - Contre : 0 - Il est approuvé à l'unanimité
Puis les propositions d'affectation des résultats.
Abstentions : 0 - Contre : 0 - Elles sont approuvées à l'unanimité

4. BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Sur proposition du conseil d'administration en date du 06 avril 2017 (Annexe V), le président présente également le budget prévisionnel consolidé 2017, qui regroupe les comptes de :

Entreprise adaptée : 459 713 €
E.S.A.T. social : 474 957 € - E.S.A.T. production : 676 442 €
S.A.V.S. : 348 314 € (Lavilledieu - Coucouron : 150 916 €. Privas : 179 296 € - Groupement : 18 102 €)
G.E.M. Privas : 82 140€
Résidence accueil de Coucouron : 132 496 €
Résidence accueil de Privas : 241 222 €
Locatif : 228 952 €
Trajectoires 07 : 91 126 €
Siège. : 25 950 €

Cette consolidation représente donc une somme de **2 761 311 €** hors contributions volontaires en nature estimées à 15 000 €

VOTE : le secrétaire met aux voix le budget prévisionnel 2017.
Abstentions : 0 - Contre : 0 - Il est approuvé à l'unanimité

5. ACTUALITÉS - PERSPECTIVES 2017. Dossiers en cours ou récents

5.1 - Les délibérations suivantes (annexe V) sont soumises au vote de l'assemblée générale

- Du 12.05.16 : P.L.A.I. - Caisse des Dépôts - 800 K€ - Programme de Vanosc
- Du 05.01.17 : Cession des locaux et du terrain d'assiette de St Julien en St Alban
- Du 09.02.17 : Opération habitat adapté - GUILHERAND-GRANGES (Ardèche)
- Du 09.03.17 : Résiliation du bail emphytéotique et acquisition des parcelles AS 99 et AS 394 à PRIVAS
Division du terrain de St Julien en St Alban (Ardèche)
- Du 06.04.17 : Echange de terrains entre la commune de St Julien en St Alban et l'A.P.A.T.P.H.
Bilans provisoires 2016 - Trésorerie au 31.12.2016 - Budget prévisionnel 2017

5.2 - L'avancement des dossiers :

- ▶ GUILHERAND-GRANGES : l'opération est suspendue à l'obtention du P.L.A.I. par la Caisse des Dépôts
- ▶ St JULIEN en St ALBAN : la commune œuvre pour un projet d'envergure associant commerces, cuisine collective et logements.
- ▶ SAGNES et GOUDOULET : la commune a sollicité l'A.P.A.T.P.H. afin de monter une opération de réhabilitation du centre d'accueil

VOTE : le secrétaire met aux voix ces sept délibérations
Abstentions : 0 - Contre : 0 - Elles sont adoptées

Le président fait état d'une enquête de l'INSEE qui peut se résumer en quelques chiffres :

- 1.3 million d'associations en France
- qui emploient environ 1.9 million de salariés
- une association sur 10 emplois des salariés
- la charge de travail que les bénévoles fournissent représenterait l'équivalent de 680 000 emplois à temps plein
- majoritairement, ces associations concernent des structures qui mettent en place la politique sociale des pouvoirs publics.

Partant du constat que le développement des établissements sociaux et médico-sociaux est largement freiné par les moyens dont dispose l'A.R.S. - qui estime en outre que l'équipement de l'Ardèche est suffisant - et que, dorénavant, les appels à projets doivent être attendus pour engager une démarche, l'A.P.A.T.P.H. a ouvert son développement à d'autres domaines.

- ▶ Une évolution vers le logement très social a été entreprise. Le vieillissement des populations et donc des personnes handicapées constitue une préoccupation majeure pour l'A.P.A.T.P.H.
- ▶ Réalisation de LAVILLEDIEU : poursuite des travaux pour la réalisation de 18 logements. Recueil des demandes de réservations et organisation de temps de visites et d'entretiens personnalisés pour les demandeurs de logements.
- ▶ Accueil familial : en phase avec le Conseil départemental, l'A.P.A.T.P.H. propose d'évoluer vers d'autres formes d'accueil familial qui se veulent complémentaires au sein du dispositif existant. En effet, la réflexion se poursuit sur la professionnalisation des accueillants familiaux, éventuellement salariés d'associations. Cela revient à agréer les associations. Pour parvenir à cet objectif, le règlement départemental de l'aide sociale doit être revu : la démarche devait aboutir en 2016.
- ▶ Partenariat : celui-ci se poursuit avec l'ADAPEI et Béthanie dans la gestion le Groupement S.A.V.S. 07. Avec l'A.P.F. (Association des Paralysés de France), la collaboration se construit sur un plan pratique : l'accessibilité du G.E.M. d'Aubenas, projet qui a démarré en avril 2016.
- ▶ Développement de Trajectoires 07 vers le sud du département. Des rencontres avaient été initiées en 2012 qui ont abouti à une ouverture sur le bassin du Teil. Les démarches se poursuivent auprès des municipalités et des communautés de communes. Mais les difficultés sont importantes car la démarche se heurte à la réduction des moyens.

- ▶ Programmation du challenge multisport par la commune, manifestation inter associations : à déterminer

Objectifs restés sans suite, à renouveler ou inachevés, à poursuivre :

- ▶ C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : une lettre du 5 mars 2012, émanant de la DT ARS stipule, après une rencontre avec le Conseil départemental : « nous avons retenu, conjointement, la fin du 1^{er} semestre 2012, pour engager la démarche C.P.O.M. avec l'A.P.A.T.P.H. » ne sera pas suivie d'effet. L'évolution de la réglementation en matière de C.P.O.M. permet d'espérer une évolution positive pour 2020.
- ▶ Un projet de centre de pré-orientation Ardèche - Drôme a été soumis à l'attention de l'A.R.S. Bien que la Loi de 2005 prévoit un établissement de ce type par département, la proposition a été renvoyée à un hypothétique appel à projets alors que les besoins sont criants auprès des travailleurs en situation de handicap.
- ▶ Les G.E.M. : l'implantation à ANNONAY, permettrait une répartition territoriale équilibrée.

Le projet de construction d'un nouveau site à AUBENAS, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation. Le cas échéant, il sera l'occasion d'être en conformité « accessibilité » et avec le cahier des charges (Arrêté du 13 juillet 2011) qui étend les Groupes d'Entraide Mutuelle aux « adultes que des troubles de santé mettent en situation de fragilité ; l'entraide mutuelle entre personnes ayant vécu ou vivant une expérience de santé similaire est visée. Ce sont des personnes désireuses de rompre leur isolement et de participer aux différents temps d'échanges, d'activités et de rencontres du groupe d'entraide. Leur état de santé leur permet d'envisager un parcours visant une meilleure insertion dans la vie sociale avec l'aide des pairs et des animateurs. »

L'association ALBATROS 07, constituant les adhérents du G.E.M. d'Aubenas, s'est désolidarisée de ce projet.

MANIFESTATIONS RECENTES ou PROGRAMMEES :

Samedi 15 avril : Rallye des Vignes - 11^{ème} Journée Solidarité Handicap

19 avril : visite de Mme CHAIX, en charge du handicap au conseil régional, en présence des élus locaux.

Automne 2017 : journée d'information sur le thème du handicap (ADAPEI - A.P.A.T.P.H. et association BETHANIE)

Soirée maôche : en novembre

6. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration peut comporter de 12 à 20 membres (Article 5 des statuts). Actuellement, le conseil comprend seize membres :

BANCILHON Bernard - CHAMPALBERT Florent - CHARTON Jean-Pierre - CROS Sylvie - DURAND-TEYSSIER Colette - GAILLARD Henri - GAUTHIER Maurice - GAUTHIER Raphaël - GRAMAYZE Raymond - GRAMAYZE Jeanine - LAURENT René - PEYRARD Josette - ROUX François - VENTURINI Guy - VERNET Robert - VERNET Odette - VIDALENCHE Jean

Monsieur VENTURINI Guy ne souhaite pas se représenter

Monsieur MARTIN serge présente sa candidature

Le président rappelle que le C.C.A.S. de VANOSC, par convention, dispose d'un siège au conseil d'administration

L'élection des membres du conseil d'administration est soumise au vote. Sont présentées les 18 candidatures suivantes:

1. BANCILHON Bernard
2. C.C.A.S. de VANOSC (le représentant de)
3. CHAMPALBERT Florent
4. CHARTON Jean-Pierre
5. CROS Sylvie
6. DURAND-TEYSSIER Colette
7. GAILLARD Henri
8. GAUTHIER Maurice
9. GAUTHIER Raphaël

10. GRAMAYZE Raymond
11. GRAMAYZE Jeanine
12. LAURENT René
13. MARTIN Serge
14. PEYRARD Josette
15. ROUX François
16. VERNET Robert
17. VERNET Odette
18. VIDALENCHE Jean

VOTE: unanimité. 18 sièges sont pourvus.

Le conseil d'administration se réunira le jeudi 4 mai 2017, à 16 H, au siège de l'association, afin d'élire son bureau et d'arrêter la composition des commissions.

Clôture de l'assemblée générale par Mme Sylvie DUBOIS, conseillère départementale et Mme Sandrine GENEST, conseillère régionale. La séance est levée à 11 H 30.

Pour copie conforme, Lavilledieu, le 21 avril 2017

Le Président de séance,



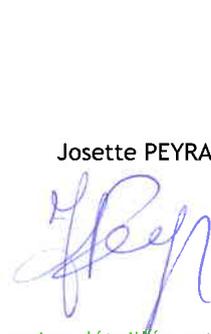
Jean-Pierre CHARTON

Le Secrétaire de séance,



Maurice GAUTHIER

Une Administratrice,



Josette PEYRARD



Ce document contient 28 pages sans les annexes

Le rapport d'activités des établissements et des services est une synthèse. La version détaillée est disponible au siège de l'A.P.A.T.P.H.

SIGLES

Principaux sigles employés :

A.D.A.P.E.I.	Association départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés
A.GE.F.I.P.H.	Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
A.M.P.	Aide Médico Psychologique
A.P.A.T.P.H.	Association Pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées
A.P.L.	Aide Personnalisée au Logement
A.P.S.R.	Association de Préparation et de Suite au Reclassement
A.R.S.	Agence Régionale de Santé
A.S.E.	Aide Sociale à l'Enfance
B.P.	Budget Prévisionnel
C.A.F.	Caisse d'Allocations Familiales
C.A.T.T.P.	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
C.C.A.S.	Centre Communal d'Action Sociale
C.C.H.	Code de la Construction et de l'Habitation
C.E.S.F.	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
C.H.AR.ME	Centre Hospitalier de l'Ardèche MEridionale
C.H.S.	Centre Hospitalier Spécialisé
C.I.V.I.S.	Contrat d'Insertion dans Vie Sociale
C.M.S.	Centre Médico-Social
CO.PIL	Comité de pilotage
C.P.A.M.	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
C.R.P.	Centre de Rééducation Professionnelle
C.S.A.P.A.	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
C.T.	Comité Technique
C.V.	Curriculum Vitæ
D.D.C.S.P.P.	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
D.D.T.	Direction Départementale des Territoires
E.R.P.	Etablissement Recevant du Public
E.S.A.T.	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
E.S.S.	Equipe de Suivi de Scolarisation
E.T.P.	Equivalent Temps Plein
F.A.J.	Fonds d'Aide aux Jeunes
F.C.O.S.	Formation Continue Obligatoire à la Sécurité
F.E.H.A.P.	Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
F.F.S.A.	Fédération Française de Sport Adapté
F.U.L.	Fonds Unifié Logement
G.E.M.	Groupe d'Entraide Mutuelle
H.A.C.C.P.	Hazard Analysis Critical Control Point
H.A.L.D.E.	Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité
I.T.E.P.	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
M.A.S.P.	Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
M.D.P.H.	Maison Départementale des Personnes Handicapées
M.J.C.	Maison des Jeunes et de la Culture
M.T.S.	Mission de Travail Social
P.L.A.I.	Prêt Locatif Aidé à l'Intégration
P.L.S.	Prêt Locatif Social
P.M.I.	Protection Maternelle et Infantile
R.Q.T.H.	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
R.S.A.	Revenu de Solidarité Active
S.A.V.D.L.	Service d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
S.A.V.S.	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S.E.S.S.A.D.	Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
S.I.A.O.	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (<i>en matière de logement</i>)
T.H.	Travailleur Handicapé
U.D.A.F.	Union Départementale des Associations Familiales
U.N.A.F.A.M.	Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques